

Luxembourg, le 4 décembre 2019

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre de la Digitalisation :

« La semaine luxembourgeoise de la cybersécurité a eu lieu du 15 au 25 octobre 2019, avec le but de promouvoir et de renforcer la sécurité de l'information au Luxembourg.

En vue d'une importance croissante des données et d'une digitalisation progressive, ce sujet nous concerne tous. Avec l'introduction du Dossier de Soins Partagé (DSP), les hôpitaux et les cabinets médicaux seront également amenés à protéger davantage les données personnelles de leurs patients.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre de la Digitalisation :

- *Messieurs les Ministres, sont-ils d'avis que les hôpitaux et les cabinets médicaux luxembourgeois sont protégés adéquatement contre des cyber-attaques ? Dans l'affirmative, quelles mesures ont été prises ?*
- *Est-ce que des mesures additionnelles sont envisagées dans le futur ? Dans l'affirmative, lesquelles ?*
- *Est-ce que les hôpitaux nationaux font-ils des exercices d'urgence, simulant des attaques informatiques ? Dans l'affirmative, quelles conclusions ont été tirées ?*

En Allemagne, l'union fédérale de médecins de caisses conventionnés est chargée de certifier la qualité des fournisseurs

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

de services informatiques pour garantir la sécurité de la connexion informatique entre les cabinets médicaux et les hôpitaux.

- *Est-ce que la sécurité des systèmes de gestion de cabinets médicaux au Luxembourg est garantie par des fournisseurs de services informatiques certifiés? Dans l'affirmative, qui est responsable pour la certification de ces fournisseurs au Luxembourg ?»*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



Carole HARTMANN
Députée



Gilles BAUM
Député